Procès-verbal

LE MARDI 23 FÉVRIER 1993 (111)

[Traduction]

Le Comité permanent de la justice et du Solliciteur général se réunit à huis clos à 10 h 35, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Bob Horner (président).

Membres du Comité présents: Bob Horner, Russell MacLellan, Blaine Thacker, Scott Thorkelson, Ian Waddell et Tom Wappell.

Membres suppléants présents: Douglas Fee remplace Carole Jacques; Larry Schneider remplace Jacques Tétreault.

Autres députés présents: Derek Blackburn et Derek Lee.

Aussi présentes: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Patricia Begin et Marilyn Pilon, attachées de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'examen de certains aspects de la prévention du crime (voir les Procès-verbaux et témoignages du jeudi 19 novembre 1992, fascicule nº 69).

Le Comité examine son projet de rapport.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, modifié, soit adopté.

Il est convenu,—Que la version française et la version anglaise du rapport soient imprimées séparément.

Il est convenu,—Que le président soit autorisé à apporter au rapport les changements jugés nécessaires à la rédaction et à la typographie, sans en altérer le fond.

Il est convenu,—Que le président présente le rapport à la Chambre (douzième rapport).

Il est convenu,—Que le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à son rapport.

Il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer un supplément de 2 000 exemplaires en anglais et de 1 000 exemplaires en français du fascicule nº 87 qui inclut le rapport, et que les frais en soient imputés au budget du Comité.

À 12 h 30 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis